Nicole Awais

Moi aussi, j'ai le droit à l'avenir!

Le 20 novembre rappelle l'anniversaire de la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) de l'ONU. Comme chaque année, plusieurs ONG et institutions coordonnées par la Fondation éducation et développement (FED) proposent des supports pédagogiques pour tous les degrés de l'école obligatoire. Cette année, les fiches mettent l'accent sur la thématique du droit à la vie et à l'avenir (art. 2).

Le droit à l'avenir n'est pas explicite dans la CDE, mais cette dimension, en lien avec l'Education en vue d'un développement durable (EDD) et la Formation générale (FG), est fondamentale. En effet, selon l'art 6.2, le droit à la survie et à un développement suppose que les besoins fondamentaux (nourriture, vêtements, santé…) soient garantis. En d'autres termes, la protection et l'assistance aux enfants, dont il est question dans le préambule de la CDE, doivent être assurées. De plus, le droit à la survie implique une solidarité à l'égard des générations futures: mon droit à la survie et à un développement ne doit pas prétériter celui des enfants de demain. En effet, selon la définition du rapport Bruntland (1987), le développement durable «répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs».

Aborder des questions complexes sous forme ludique et créative

Aborder la question du droit à la vie et à l'avenir avec des enfants est une gageure. Les fiches proposent d'aborder le thème de façon ludique et créative afin que les enfants puissent s'exprimer sur cette question.
Pour le Cycle 1 du Plan d'études romand (PER), la fiche propose un *jeu de l'oie* sur les droits de l'enfant dont la case centrale est vide. Certaines cases, illustrées par une jeune artiste, Eva Luvisotto, permettent aux joueurs de réfléchir aux droits concernés et de discuter entre eux de ce qui leur paraît déterminant, juste, etc. Les élèves sont ensuite invités à représenter sur la case centrale ce qu'est pour eux le droit à la vie et à l'avenir. Un concours permettra à la classe gagnante de participer à une émission de la RTS.
Les élèves du Cycle 2 sont invités à réfléchir sur le droit à la vie et à l'avenir à partir de *l'histoire de Pym Pépin-d'pomme*. Le récit des aventures de Pym Pépin-d'pomme les amènera à une réflexion démocratique sur sa situation, puis à un prolongement relatif à leur propre réalité quotidienne. Ils pourront se projeter pour déterminer leur propre action pour la vie et l'avenir.
Les élèves du Cycle 3 sont invités à aborder des situations où le droit à la vie et à l'avenir sont en cause, dans le but de développer une réalisation artistique et créative. Une page internet est à leur disposition (avenir.globaleducation.ch) afin qu'ils déposent leurs œuvres et choisissent celle qu'ils/elles préfèrent. La classe dont le dessin sera désigné comme le meilleur remportera le concours «Je vote pour l'avenir!»

Lien avec le PER

Toutes les activités mettent l'accent sur le développement de capacités transversales telles que la démarche réflexive, la collaboration et la créativité, mais pas seulement! Pour chaque cycle, des objectifs particuliers sont travaillés par domaines disciplinaires et permettent à l'enseignant-e d'avancer dans ces matières tout en traitant une thématique complexe de façon interdisciplinaire et ludique.

Alors… jouez maintenant!

Le dossier Journée des droits de l'enfant comporte

– La fiche pour l'enseignant-e avec les informations didactiques pour chaque degré.
– La fiche élève Cycle 1 (4-8 ans, -2/+2P, 1-4H): «Un jeu pour mes droits».
– La fiche élève Cycle 2 (9-12 ans, 3-6P, 5-8H): «Pym Pépin-d'pomme».
– La fiche élève Cycle 3 (13-15 ans, secondaire I, 9-11H): «Je vote pour l'avenir!»
Tout le matériel est gratuit, disponible à un exemplaire par élève, frais de port en sus.

Fondation Education et Développement
Av. de Cour 1 – 1007 Lausanne
Tel. 021 612 00 81 – Fax 021 612 00 82
fed@globaleducation.ch
www.globaleducation.ch
www.droitsenfant.globaleducation.ch

La FED propose des formations en établissement:

– Violence, gestion de classe et droits de l'enfant: stratégies d'intervention
– Améliorer le climat de classe en se basant sur les droits de l'enfant

Mode d'emploi

Vous réunissez au minimum six personnes.
Vous prenez contact avec nous pour définir ensemble un contenu qui répond à vos besoins.
Nous intervenons dans votre établissement.